

avons entendu et écouté, que non seulement nous connaissons vos besoins, mais que ceux-ci orientent notre pensée et notre action dans de nombreux domaines, par exemple, notre décision de réprimer l'inflation, nos nouvelles propositions fiscales et notre étude de toutes les mesures de sécurité sociale.

Le gouvernement a examiné à fond la possibilité d'accroître les pensions fédérales, les pensions de vieillesse, les prestations aux fonctionnaires retraités de l'État ainsi qu'aux anciens combattants. Je suis persuadé que lorsque toute la revue des mesures de sécurité sociale sera terminée, la politique établie sera compatible avec notre vaste programme fédéral de bien-être social.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, le 21 août dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) annonçait une augmentation des pensions. En fait, sa déclaration était titrée «Une nouvelle augmentation des pensions en 1970». Dans sa déclaration, le ministre faisait grand état du fait, et ce sont certes les chiffres exacts, que 1,600,000 Canadiens seraient les bénéficiaires d'augmentations de la pension de vieillesse et que pour 780,000 d'entre eux, il y aurait majoration du supplément de revenu garanti. Si nous examinons de près la déclaration du mois d'août, l'attitude et les réalisations du gouvernement libéral, nous ne pouvons que penser «la belle affaire». A sa façon habituelle, inadéquate et tardive, il accordait, aux termes de la disposition visant les augmentations permises, \$1.58 aux personnes recevant la pension de vieillesse et 63c. par mois à ceux qui ont droit au supplément total de revenu garanti. Ceux qui recevaient déjà les \$30 obtiendraient 63c. de plus.

L'attitude mesquine du gouvernement actuel se fait jour lorsqu'il s'agit des pensions de vieillesse, mais lorsqu'il s'agit de ses membres et des sociétés amies, le gouvernement a de la vision, de l'imagination et beaucoup d'argent. L'attitude du gouvernement se rapproche de celle que manifestent certaines personnes dans le Sud des États-Unis à l'égard des pauvres et des Noirs. On dit qu'il faut maintenant faire preuve à leur endroit d'une négligence bienveillante.

Tout député, tout député gouvernemental surtout, qui prétend ne pas pouvoir appuyer la motion et qui, par ailleurs, approuve des dépenses de deniers publics à des fins bien moins nécessaires ou moins urgentes, est un hypocrite ou est l'esclave de son parti et n'a pas de cœur. On a augmenté les traitements des adjoints exécutifs et du personnel des bureaux régionaux et du bureau du premier ministre (M. Trudeau). Certaines de ces augmentations étaient peut-être nécessaires afin d'assurer un meilleur gouvernement, mais

personne ne peut prétendre qu'elles étaient plus urgentes que la hausse des pensions de vieillesse.

Des millions de dollars ont été affectés au *Bonaventure*. Tout le monde, même les libéraux, admettent que ce fut une erreur. Toutefois, ce projet avait été jugé hautement prioritaire. On maintient en service un système de défense aérienne désuet et inefficace. Assurément les démarches que nous faisons pour augmenter nos pensions de députés et les jacasseries presque inconvenantes de certains membres de l'arrière-ban à propos des indemnités et des allocations de dépenses qui leur sont nécessaires, ne devraient aucunement avoir la priorité qui revient aux pensionnés de la vieillesse. Nous n'avons pas besoin d'autres gratifications de condescendance et de remarques indécrites, comme «nous en avons assez de ces dons», de la part du premier ministre et d'autres.

Ces genres de pensions sont un droit et non un privilège. Lorsque le Parlement refuse d'agir promptement à ce sujet, il prive les Canadiens de leurs droits. On parle beaucoup de la manière de combattre l'inflation. On dit que ces augmentations seraient inflationnistes. Le gouvernement demande d'où proviendra l'argent.

Dans sa lutte contre l'inflation, le gouvernement s'attaque à ceux qui sont incapables de se défendre. Non seulement il s'attaque à ceux qui ne sont pas responsables de l'inflation, mais à ceux qui en sont les premières victimes et les plus gravement touchées. D'autres groupes peuvent se défendre en cas d'inflation. Non seulement ils peuvent se défendre mais ils peuvent survivre. Les sociétés se défendent parfaitement bien. Les travailleurs syndiqués peuvent se défendre par les négociations et par les grèves, au besoin. Les riches peuvent se défendre. En période d'inflation, les non-syndiqués, les fermiers, les pêcheurs, les bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants et les vieillards pensionnés sont des victimes qui ne peuvent se défendre.

Le député de Fort William (M. Badanai) a déclaré que l'augmentation des pensions à \$150 par mois coûterait 1 milliard de dollars. Et puis après, monsieur l'Orateur? Il est possible de trouver cet argent grâce à une nouvelle répartition des priorités dans le budget actuel du gouvernement. Il faudrait imposer davantage et plus équitablement ceux qui disposent des richesses du pays. Il n'y a qu'à regarder les derniers chiffres sur les bénéfices nets des sociétés après impôts pour voir ce qui se passe. Elles réussissent à ne pas payer leur juste part du fardeau de l'impôt au Canada. Si on veut faire deux choses en même temps, obtenir des fonds supplémentaires pour les